



Conseil d'administration du 7/10/2022 10h – 12h30

Lieu : zoom

Membres Présents :

Bernard Legube (Président, non votant)
Philippe Knauth (Aix-Marseille Université)
Anne Giroir (Université Claude Bernard Lyon 1)
Christian Valentin (IRD)
Hubert Loisel (Université du Littoral Côte d'Opale)
Florent Calvayrac (Le Mans Université)
Alain Hoffman (Université de Montpellier)
Benoit Piro (Université de Paris)
Laurent Thevenet et Martin Schwell (Université Paris Est-Créteil, un seul votant)
Philippe Lecoeur et Fiona Gerente (Université Paris Saclay, un seul votant)
Sylvain Ouillon (Université Paul Sabatier)
Christine Fernandez (Université de Poitiers)
Essaid Ait Barka (Université de Reims Champagne Ardenne)
Christine Choppy (Université Sorbonne Paris Nord)

Invités :

Eric Lacombe (Département BDD)
Guillaume Patanchon (Département SPACE)
Jean Christophe Lacroix (Département AMSN)
Jean-Marc Lavest (USTH)
Luc Le Calvez (USTH)
Barabra Gandriaux (USTH)
Sophie Maysonnave (Ambassade de France)
Christophe Dessaux (MESRI)

Thanh-Truc VU (MESRI)

Alexis Michel (CDEFI)

Aïda Castellano (Consortium USTH)

Ordre du jour

- 1) Accueil par le Président du Consortium, lecture des procurations et vérification du quorum.
- 2) Approbation du projet des comptes rendus du 19 mai 2022
- 3) Informations USTH
- 4) Masters et doubles diplômes B/L
- 5) Recherche et doctorants
- 6) Vie de l'association

Extrait du procès-verbal du Conseil d'administration

6) Vie de l'association :

Election du Président du Consortium USTH

Monsieur Legube rappelle que, lors de l'Assemblée Générale 2021, il avait annoncé son départ pour l'Assemblée Générale de 2022. Un appel à candidatures a été lancé et cela a abouti à une candidature lors de l'Assemblée Générale de 2022 à Poitiers, toutefois infructueuse.

Le bureau s'est ensuite réuni et a décidé de relancer un appel à candidature jusqu'à fin septembre 2022, accompagné d'une mission un peu allégée sur la mission de Président. De plus, il a été donné la possibilité de convertir (ou pas) les 6 000 € nets de prime versés au Président, en une indemnité de 10 000 € pour l'établissement afin de dégager des services auprès de leurs candidats éventuels.

Suite à l'absence de candidatures à la Présidence du Consortium à la date du 30 septembre 2022 et après en avoir informé le bureau, Monsieur Legube a donc proposé de quitter sa fonction de Président le 31 octobre et a demandé au Conseil d'Administration de confier au bureau la nomination d'un administrateur provisoire à compter du premier novembre 2022, jusqu'aux élections du bureau qui fera suite au renouvellement de la moitié du conseil lors de l'AG du printemps 2023.

Cet administrateur provisoire aura comme missions, en s'appuyant sur le bureau actuel, d'assurer la continuité des opérations en cours et de mettre en place un nouvel appel à candidature.

Après échanges, le Conseil d'Administration valide cette proposition et confie au bureau la désignation d'un administrateur provisoire, en demandant de l'informer sur le résultat. L'administrateur prendra sa fonction à partir du 1^{er} novembre 2022. Monsieur Bernard Legube quittera donc la présidence du Consortium USTH le 31 octobre 2022.

Fait le 28/10/22/

Le Président



Bernard Legube

Fait le 27/10/2022

Le Secrétaire de séance



Essaid Ait Barka